

Viticulture

Bilan année 2024

PACA

n°24
03 décembre 2024



Référent filière & rédacteur

Florine THEVENOT

Chambre d'Agriculture de Vaucluse
florine.thevenot@vaucluse.chambagri.fr

Directeur de publication

André BERNARD

Président de la chambre régionale
d'Agriculture Provence Alpes-Côte
d'Azur

Maison des agriculteurs
22 Avenue Henri Pontier
13626 Aix en Provence cedex 1
bsv@paca.chambagri.fr

Supervision

DRAAF

Service régional de l'Alimentation
PACA

132 boulevard de Paris
13000 Marseille



AU SOMMAIRE DE CE NUMÉRO

Présentation du réseau

- [Carte](#) : localisation des parcelles observées

Pression biotique

- [Bilan sanitaire 2024](#)

Facteurs de risque

- [Bilan climatique](#)
- [Phénologie](#)

Bilan par bioagresseur

- [Excoriose](#)
- [Oïdium](#)
- [Mildiou](#)
- [Black-rot](#)
- [Vers de la grappe](#) : eudémis - cochylis
- [Pyrale du Daphné](#) : *cryptoblabes gnidiella*
- [Flavescence dorée](#) : *scaphoideus titanus*
- [Adventices](#)

Organismes à surveiller

- [Cicadelle africaine de la vigne](#) : *jacobiasca lybica*
- [Scarabée japonais](#) : *popillia japonica*
- [Aleurode épineux du citronnier](#) : *aleurocanthus spiniferus*
- [Maladie de Pierce](#) : *xylella fastidiosa*
- [Fulgore tacheté](#) : *lycorma delicatula*
- [Mineuses de la vigne](#)

Informations



Vous abonner



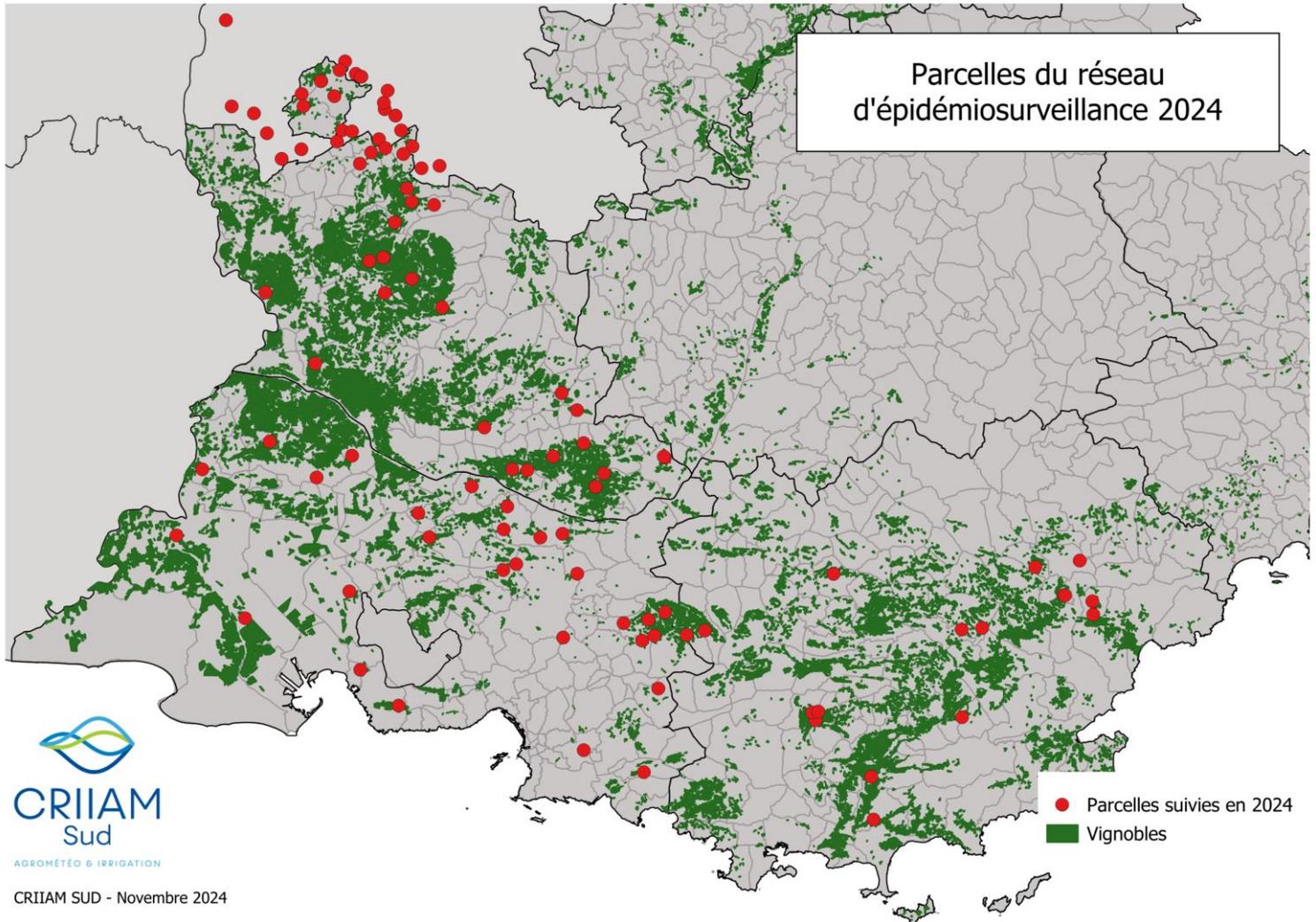
Devenir
observateur
& contact



Tous les BSV
PACA

162 parcelles fixes observées en 2024, réparties sur trois territoires :

- 43 parcelles dans le Var
- 35 parcelles dans les Bouches du Rhône
- 84 parcelles dans le Vaucluse/sud Drôme



Bilan sanitaire (2021 à 2024)

Bioagresseur	Pression 2024	Pression 2023	Pression 2022	Pression 2021
Excoriose	Faible	Faible	Faible	Faible
Oïdium	Faible, ponctuellement moyenne	Moyenne, ponctuellement forte	Moyenne, ponctuellement forte	Moyenne, ponctuellement forte
Mildiou	Forte à localement très forte	Forte à localement très forte	Faible à très faible	Faible à moyenne, forte dans le Var au printemps
Black-rot	Faible à nulle, localement moyenne	Faible à nulle	Faible à nulle	Faible à nulle
Vers de la grappe	Faible à localement forte	Faible à localement forte	Faible à localement forte	Faible à localement forte
Pyrale du Daphné	Faible à localement forte	Faible à localement forte	Faible à localement modérée	Faible à localement forte

Les fréquences et intensités des bioagresseurs sont détaillées dans la partie « [bilan par bioagresseur](#) »

FACTEURS DE RISQUES

Bilan climatique

Octobre 2023 - Avril 2024

Le mois d'octobre 2023 est marqué par des records de chaleurs, notamment en nombre de jours très chauds (> 30°C), habituellement très rares en cette période. Le mois de novembre est plus variable avec des températures minimales plutôt fraîches et des maximales excédentaires. Le 14 novembre est marqué sur quelques secteurs d'un record de chaleur quotidien pour la période.

L'année 2023 s'est finie avec un mois de décembre plutôt doux.

En ce qui concerne la pluviométrie, la première moitié du mois d'octobre est restée sèche, tandis que la dernière quinzaine présente des cumuls non négligeables. Le mois de novembre a été très sec. Le mois de décembre est déficitaire ou conforme aux normales de saison selon les secteurs.

Après une période froide jusqu'à la mi-janvier, les températures mesurées sont plus chaudes que les normales de saison de la fin-janvier à la mi-avril, ce qui explique le débourrement très précoce généralisé.

Le début du mois d'avril fut très doux avec des températures frôlant les 30°C (seuil atteint sur certains secteurs) autour du 15 avril. Nous avons mesuré des minimales de 3 à 5°C au-dessus des normes et des maximales parfois excédentaires de 10°C ! Le reste du mois a connu un net rafraîchissement avec des températures largement inférieures aux normales de saison conduisant à des dégâts de gel sur certains secteurs.

Après un mois de janvier plutôt sec, les mois de février et mars affichent des cumuls pluviométriques largement excédentaires. Mars est marqué par des cumuls pluviométriques records. Les excédents dans le Vaucluse atteignent 475%, 467% dans les Bouches du Rhône, 508% dans le Var et 266% dans le Sud Drôme. Certains secteurs ont atteint un cumul mensuel de plus de 250 mm. En revanche, le mois d'avril est marqué par de très faibles cumuls pour la saison, avec un déficit de plus de 50% en moyenne sur la région.

Mai – Juin 2024

Les mois de mai et juin présentent chacun des cumuls de pluie avec un excédent d'environ 10/15% en moyenne sur la région.

En ce qui concerne les températures, le mois de mai est déficitaire. Les maximales du 2 mai ont peine localement à dépasser les 10/12°C, un record pour le 21ème siècle. La température maximale de ce mois est aussi souvent inférieure à la maximale d'avril, ce qui n'est pas fréquent (28°C en mai contre 30°C en avril à Carpentras).

Les températures du mois de juin restent assez proches des normales, avec un excédent.

Juillet – Septembre 2024

La période estivale 2024 est marquée par des fortes températures par rapport à la normale. Le mois d'août 2024 est le second mois d'août le plus chaud après celui de 2003. Le début du mois de septembre affiche des températures excédentaires, avec des records de douceur selon les secteurs pour les minimales. Le mois se rafraîchit nettement dès la deuxième décennie, où nous frôlons cette fois des records de fraîcheur, sur certains secteurs.

Après un mois de juillet en léger déficit, les cumuls pluviométriques du mois d'août sont restés très bas, avec un déficit, en moyenne de 60% dans la région. Le mois de septembre est resté plutôt humide avec un excédent moyen de 23% sur la région.

De nombreux événements climatiques sont à relever pour cette campagne:

- ❖ 18 au 24 avril: épisode de gel avec des niveaux de dégâts très variables selon les secteurs (quelques à 100 % des bourgeons gelés (Ventoux, Calavon, sud Luberon, centre et est des Bouches du Rhône, localement nord Vaucluse sud Drôme, Var).
- ❖ 15 au 24 mai et 02 juin: orage avec grêle dans le Var.
- ❖ 21 juin: orage accompagné localement de grêle dans le Vaucluse (Mazan, Aubignan, Caromb, Carpentras).
- ❖ Coulure sur Grenache observé avec des dégâts localement modérés à forts.
- ❖ 12 juillet: orage accompagné localement de grêle dans le Vaucluse (Châteauneuf-du-Pape, Beaumes-de-Venise, Sarrians) et dans le sud Drôme (Savasse et Ancône).

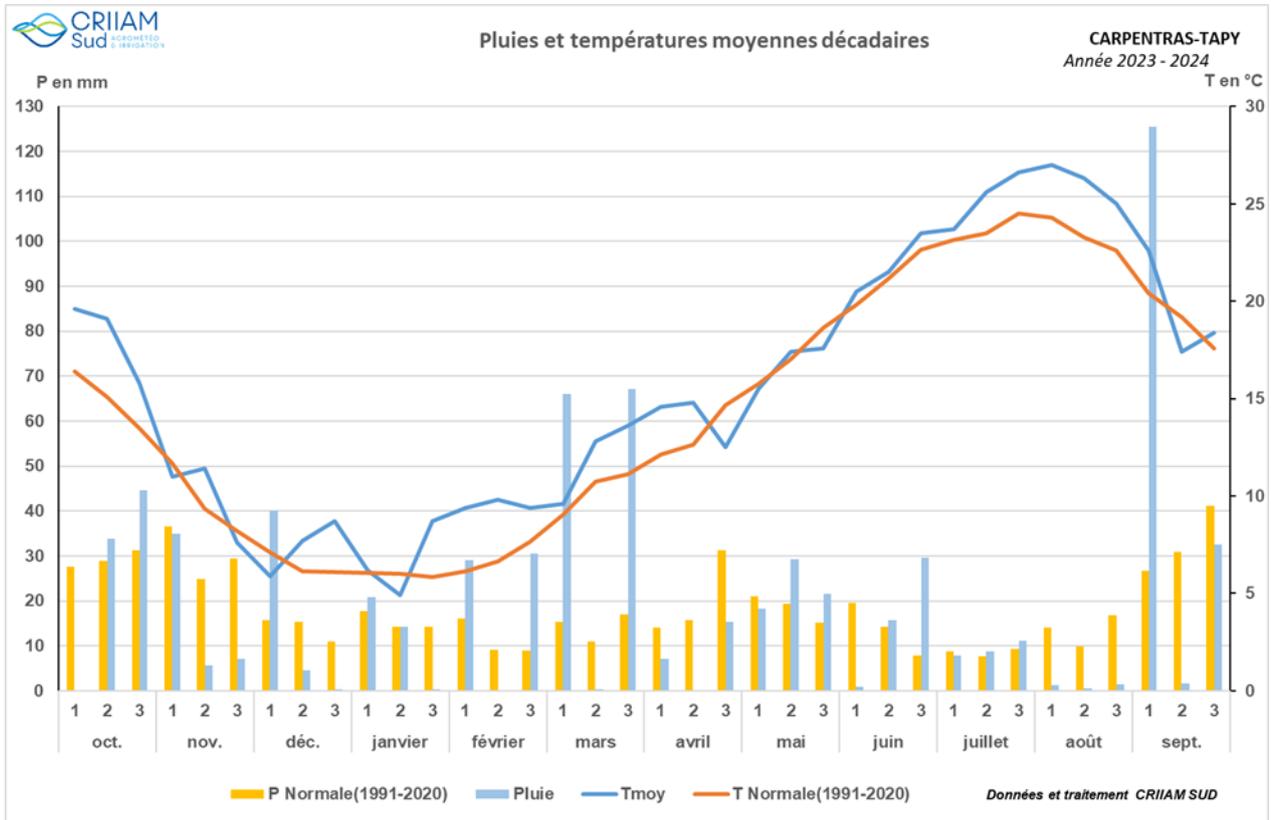
Dégâts de gel observés dans les trois départements



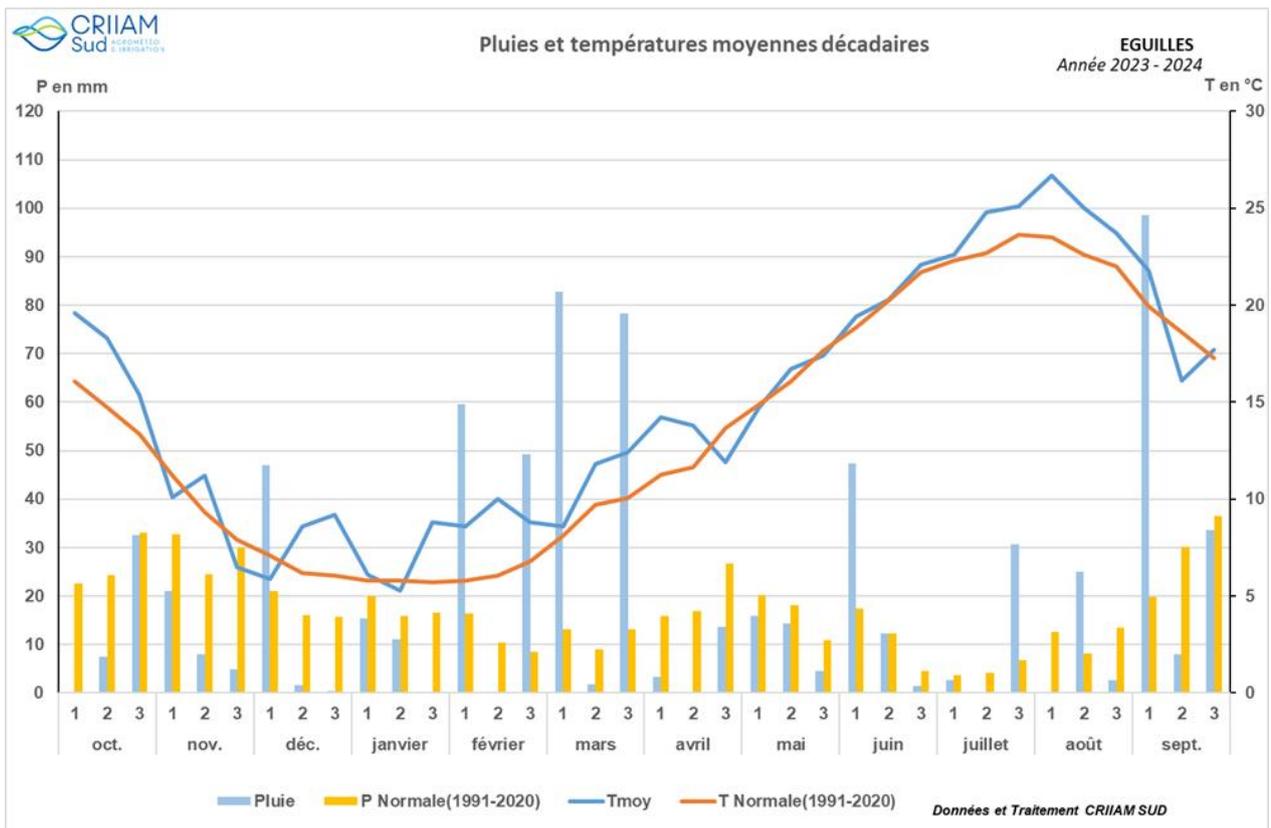
Photos CA13, CA83 et CA84

Sur ces graphiques, sont représentées les pluies (histogrammes) et les températures décadaires (courbes) d'octobre 2023 à septembre 2024, comparées à la normale (moyenne sur 30 ans).

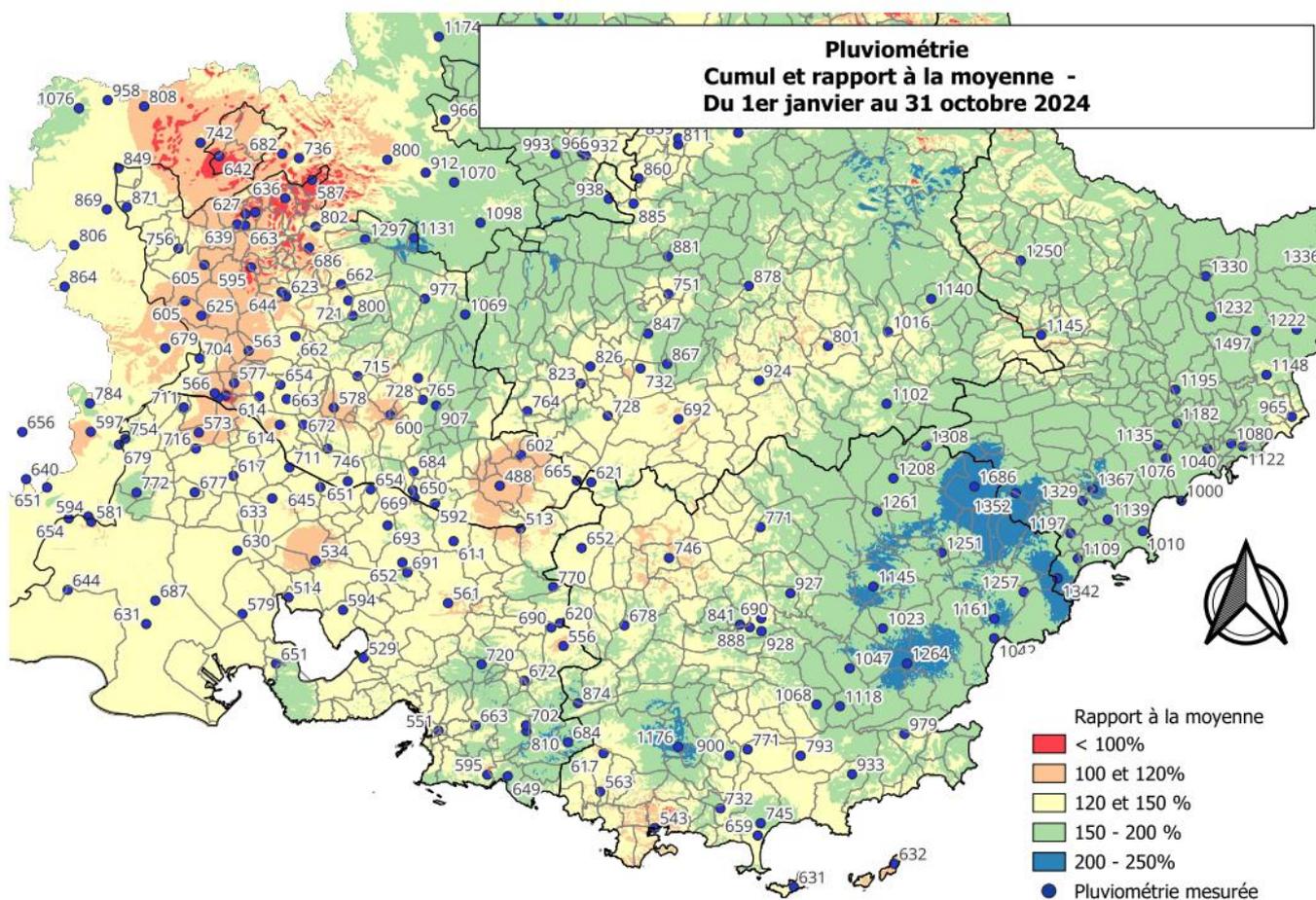
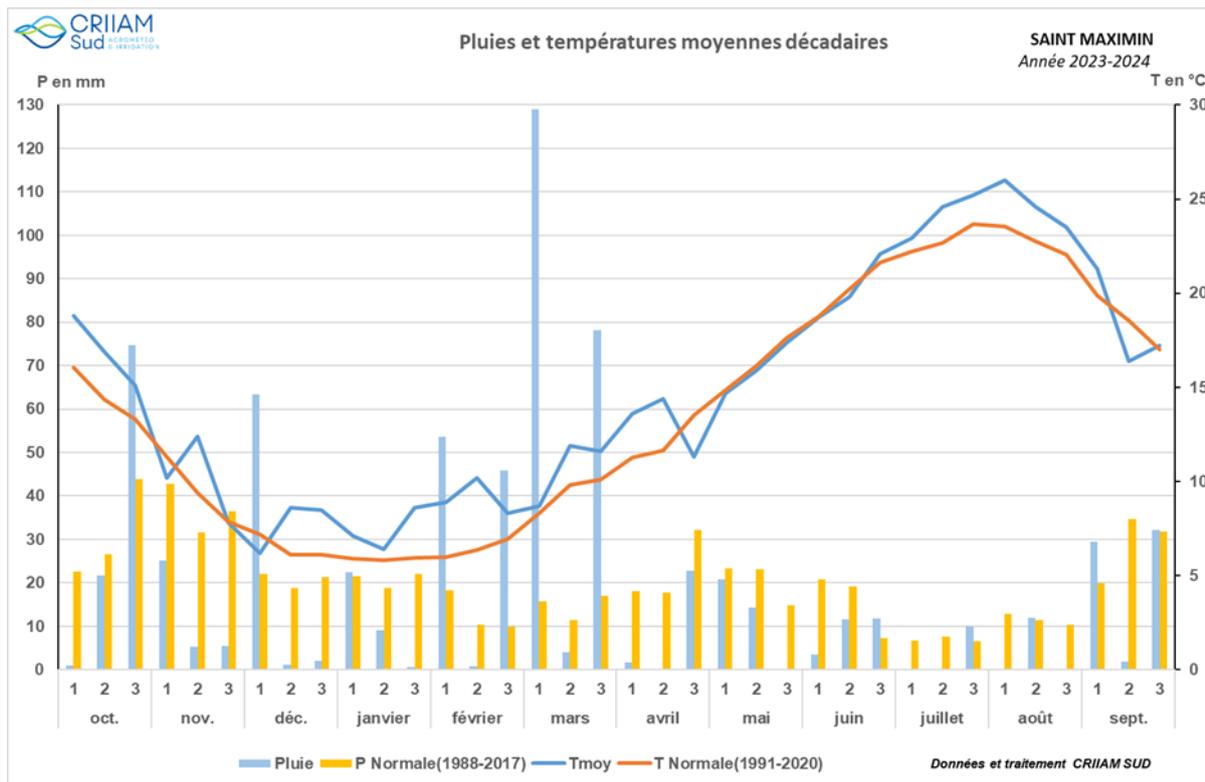
VAUCLUSE



BOUCHES DU RHÔNE



VAR



Données et traitements CRIIAM Sud - Novembre 2024

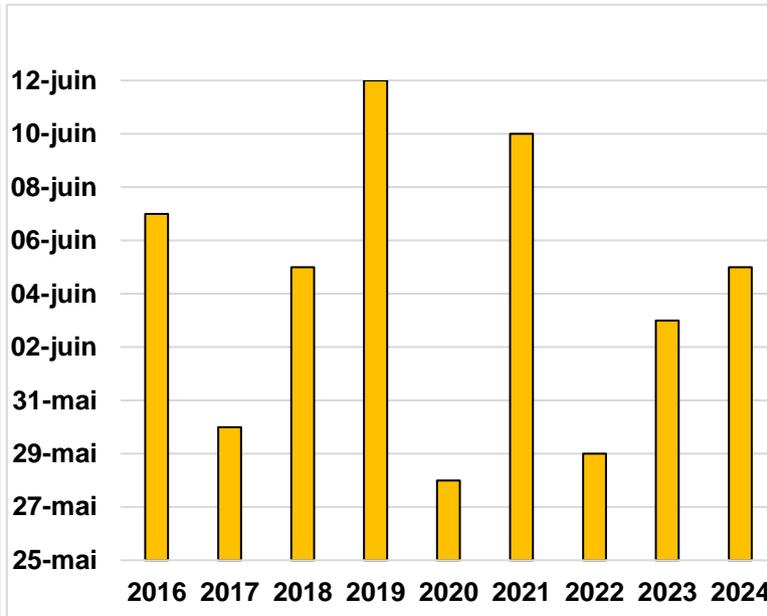
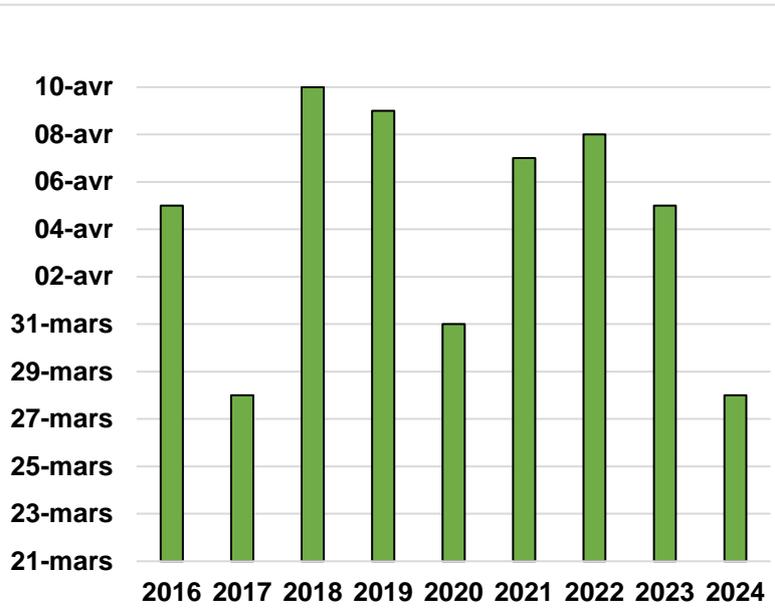
Phénologie : cépage Grenache

Le débourrement est observé autour du 20 mars en secteurs très précoces soit une dizaine de jours d'avance par rapport à 2023. Cette observation est généralisée quel que soit le secteur. Suite à une période plus fraîche (fin avril à début juillet), cette avance ne sera pas maintenue jusqu'à la récolte.

[Carte de précocité](#)

Dates de débourrement en secteur médian (années 2016 à 2024)

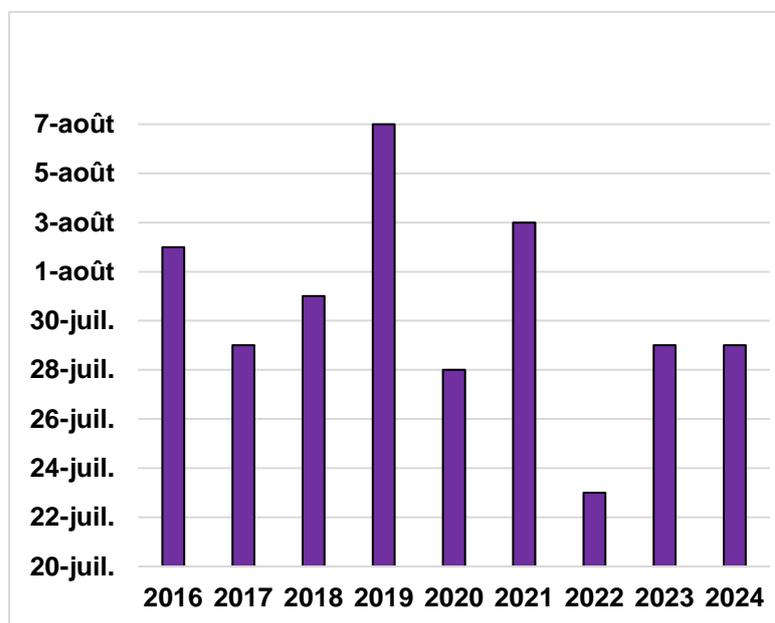
Dates de pleine floraison en secteur médian (années 2016 à 2024)



Le débourrement en secteur médian est comme 2017, en avance de 8 jours sur 2023.

Au stade pleine floraison en secteur médian, 2024 est proche de 2018, en retard de 2 jours sur 2023.

Dates de début véraison en secteur médian (années 2016 à 2024)



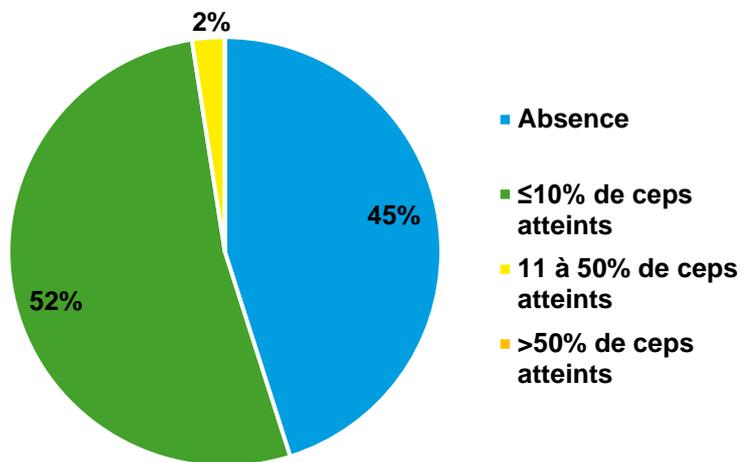
Au stade début véraison en secteur médian, 2024 est comme 2017 et 2023, proche de 2020.

Excoriose

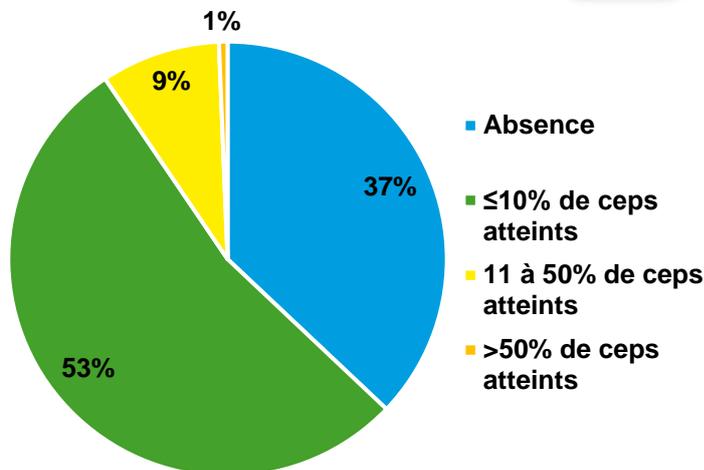
Sur 164 parcelles observées au printemps, 97% des parcelles ne dépassent pas le seuil de nuisibilité qui est de 10% d'attaque. En 2023, 90% des 159 parcelles observées ne dépassaient pas le seuil de nuisibilité.



Fréquence d'attaque en 2024



Fréquence d'attaque en 2023



Les % dans les graphiques représentent le % de parcelles observées présentant le critère indiqué dans la légende.

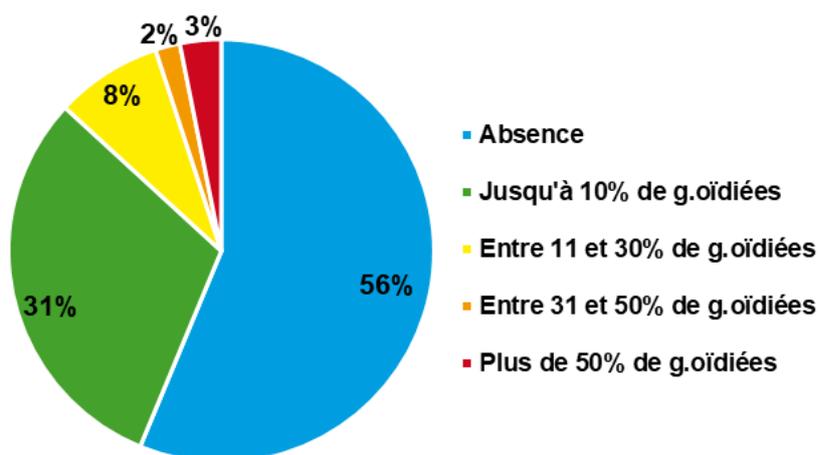
Oïdium

Sur 162 parcelles observées du stade « fermeture de la grappe » au stade « début véraison », 87 % des parcelles ne dépassent pas le seuil de nuisibilité qui est de 10% de grappes (g) oïdiées.

En 2023, 86% ne dépassaient pas le seuil de nuisibilité.



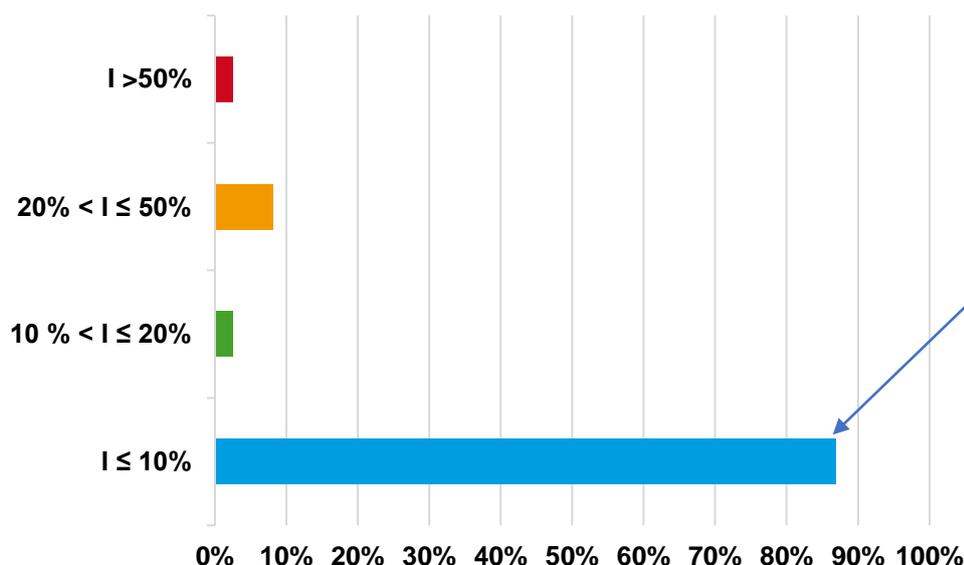
Fréquence d'attaque sur grappes



Les % dans les graphiques représentent le % de parcelles observées présentant le critère indiqué dans la légende.

Parcelles nature : sur 19 parcelles observées, 3 parcelles dépassent le seuil de nuisibilité.

Intensité (I) d'attaque de l'oïdium sur grappes



*87% des parcelles présentant une intensité d'attaque inférieure à 10% concernent l'ensemble des observations mais ramener aux parcelles du territoire des Bouches du Rhône celui-ci est de 70%.

MILDIOU

Modèle Milstop : les contaminations détectées cette année par ce modèle ont été de niveau faible à très fort et globalement, sur la période de « forte sensibilité » (pré-floraison-fermeture), fort à très fort.



Territoire Provence

Les premiers foyers primaires sont observés sur secteurs précoces le 09 avril à la Londe-les-Maures suite aux pluies de la fin mars. De nouveaux foyers primaires apparaissent le 16 avril à Ramatuelle et Hyères. Les premiers symptômes sur inflorescences sont observés le 23 avril sur Tibouren à la Londe les Maures. La maladie a continué de progresser suites aux épisodes pluvieux fréquents entre mai et juin.

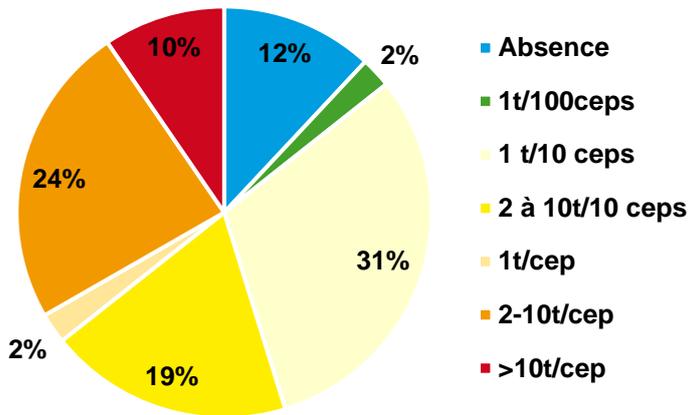
Analyse du risque

Contaminations	Niveau modèle Milstop
26 au 31 mars	Faible à fort
09 au 11 avril localisée	Très faible
27 avril au 02 mai	Faible à fort
05 au 07 mai	Faible à fort
14/15 mai	Faible à moyen
19 mai localisée	Fort
02 juin localisée	Faible
19 au 22 juin	Fort
24/25 juin	Moyen à très fort
21 juillet localisée	Faible

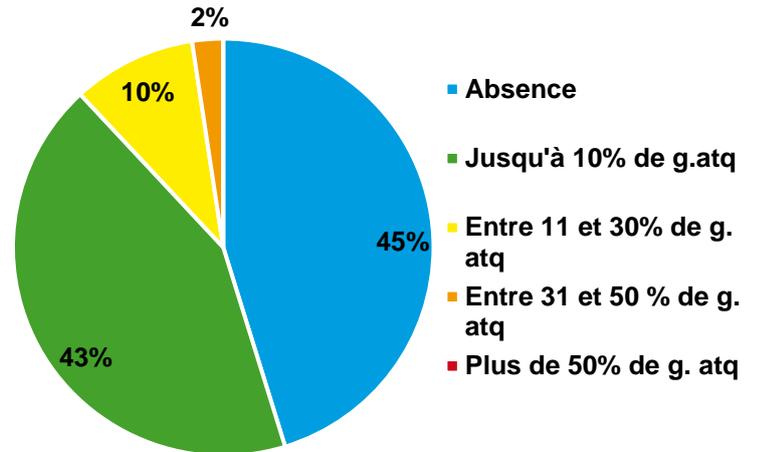
Territoire Provence: mildiou (suite)

Observations

Mildiou sur feuilles : fréquence d'attaque



Mildiou sur grappes : fréquence d'attaque



Les % dans les graphiques représentent le % de parcelles observées présentant le critère indiqué dans la légende.

Sur 42 parcelles observées, 88% des parcelles présentent des taches (t) sur feuilles, 55% présentent des symptômes sur grappes (grappes attaquées (g. atq)).

Parcelles nature : sur les 2 parcelles observées, toutes présentent des symptômes sur feuilles et sur grappes dont une avec 50% de grappes attaquées début juillet.

Territoire Coteaux/Aix en Provence

Les premiers foyers primaires sont observés le 15 avril à Eyragues et Arles suite aux pluies de la fin mars. Mi-mai, les premiers symptômes sur grappes sont observés. Le mildiou a fortement progressé suite à la succession de pluies et aux rosées matinales. Il s'est ensuite stabilisé grâce à la sécheresse estivale.

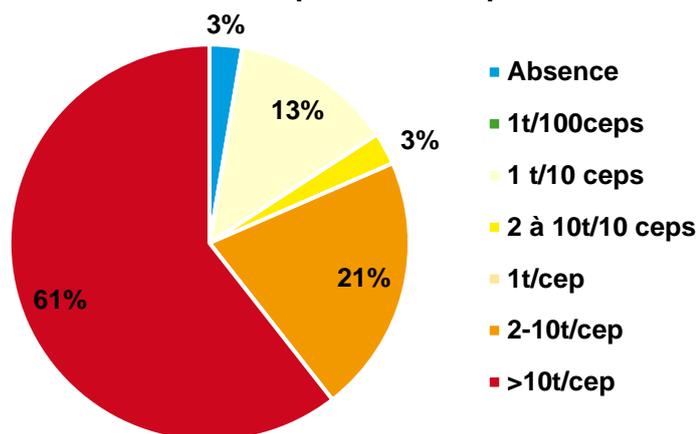
Analyse du risque

Contaminations	Niveau modèle Milstop
26 au 31 mars	Faible à fort
08/09 avril localisée	Très faible
27 avril au 02 mai	Faible à fort
05/06 mai	Moyen à fort
14 au 16 mai	Faible à très fort
20, 24 et 27 mai localisée	Moyen à fort
02 juin localisée	Faible
09 juin localisée	Fort
20 au 25 juin	Faible à très fort
20/21 juillet	Faible à très fort

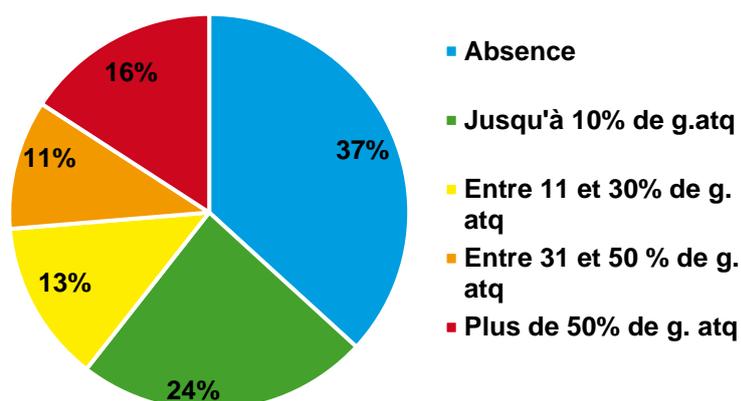
Territoire Coteaux / Aix en Provence: mildiou (suite)

Observations

Mildiou sur feuilles : fréquence d'attaque



Mildiou sur grappes : fréquence d'attaque



Les % dans les graphiques représentent le % de parcelles observées présentant le critère indiqué dans la légende.

Sur 38 parcelles observées, 97% des parcelles présentent des taches (t) sur feuilles, 63% présentent des symptômes sur grappes (grappes attaquées (g. atq)).

Parcelles nature : sur 5 parcelles observées, toutes présentent des taches sur feuilles et 4 parcelles sur grappes dont une à 100 % de grappes attaquées .

Territoire Côtes du Rhône/vallée du Rhône et sud Drôme

Suite aux pluies du 26-27 mars, 30-31 mars et à la précocité du débourrement, les premiers foyers primaires sont observés en secteur précoce, le 12 avril à Jonquerettes, le 15 avril à Rochegude et St -Paul-Trois-Châteaux.

De nouveaux foyers primaires et repiquages sur feuilles et grappes sont observés de façon plus généralisée à la mi-mai. Autour du 23 mai, les sorties de symptômes ont augmenté. Elles font suite au long épisode pluvieux de début mai (du 01 au 06 mai).

L'attaque sur feuilles et grappes a continué à augmenter suite aux pluies régulières de mai-juin et aux rosées matinales. En juillet, malgré des risques de contamination toujours assez fréquents, la pression s'est globalement stabilisée sauf localement, par défaut de couverture ou lié à une pousse toujours active. En conclusion, la pression s'est maintenue longtemps, elle a été forte à très forte et a bien marqué le feuillage mais le potentiel récolte a été globalement faiblement impacté, excepté localement.

Analyse du risque

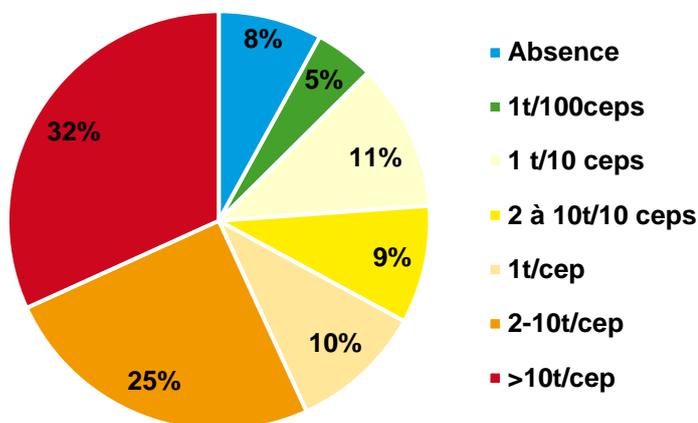
Contaminations	Niveau modèle Milstop
26 au 31 mars	Faible à fort
08/09 avril localisée	Moyen à fort
27 avril au 01 mai	Moyen à fort
04 au 06 mai	Fort à très fort
14 au 20 mai	Moyen à très fort
24 au 27 mai	Fort à très fort
09 juin localisée	Fort à très fort
13 au 15 juin localisée	Fort à très fort
19 au 22 juin	Fort à très fort
25,26 et 29 juin	Fort à très fort
06,11/12 juillet	Fort à très fort
20/21 juillet	Moyen à très fort

Globalement, à partir de fin avril, contaminations a minima hebdomadaires jusqu'à fin juillet

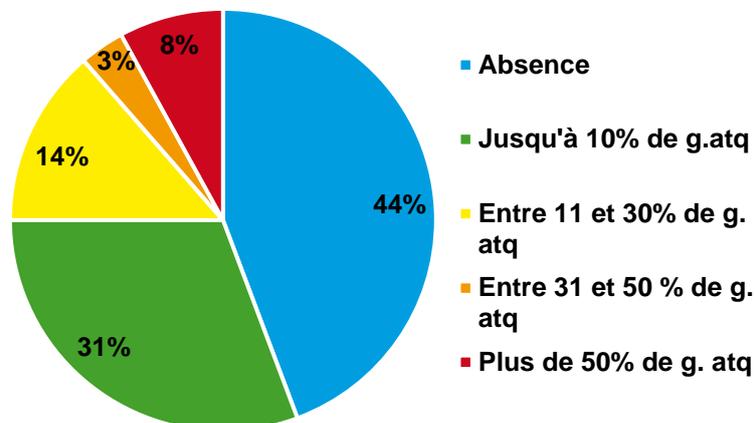
Territoire Côtes du Rhône / Vallée du Rhône et Sud Drôme : mildiou (suite)

Observations

Mildiou sur feuilles : fréquence d'attaque



Mildiou sur grappes : fréquence d'attaque



Les % dans les graphiques représentent le % de parcelles observées présentant le critère indiqué dans la légende.

Sur 88 parcelles observées, 8% des parcelles ne présentent pas de tache (t) sur feuilles et contre 67% qui ont au moins 1 taches par cep.

25 % des parcelles ont plus de 10 % de grappes attaquées (g. atq).

Parcelles nature : sur 12 parcelles observées, toutes les parcelles ont des symptômes sur feuilles (dont 9 avec plus de 10 t /cep) et sur grappes (dont 75 % des parcelles avec des dégâts importants sur la récolte, supérieurs à 40 % en intensité d'attaque).

Black-rot

Observations



Les premiers symptômes observés sur feuilles le 23 avril sur secteurs très précoces sont issus des pluies du 30-31 mars, le 22 mai sur grappes.

La pression de la maladie a été globalement faible à très faible.

Sur 154 parcelles observées, 10 présentent des symptômes sur feuilles et 10 ont eu des symptômes sur grappes avec moins de 15 % d'attaques.

Parcelles nature: sur 19 parcelles observées, 9 parcelles présentent des symptômes sur feuilles et 1 parcelle des symptômes sur grappes (moins de 10 % d'attaques).

Vers de la grappe (eudemis-cochylis)

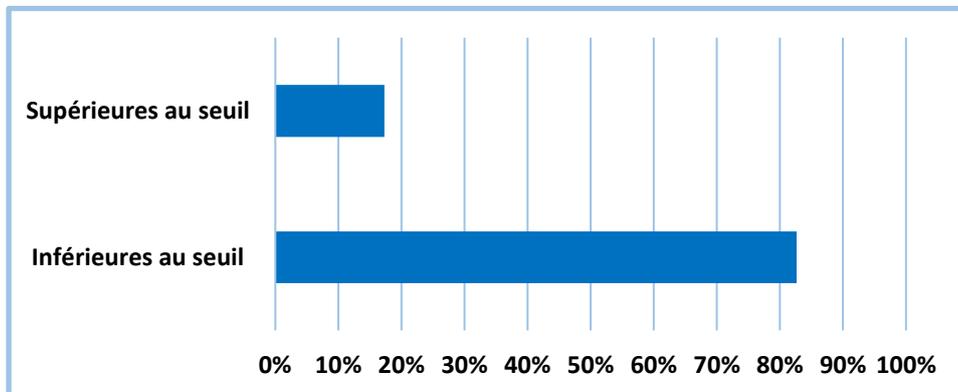
[Carte de précocité](#)



Première génération

Début des vols à partir du 13 mars en secteur I, du 19 mars en secteur II, du 23 mars en secteurs III, du 25 mars en secteur IV, du 28 mars en secteur V.

Bilan régional des glomérules

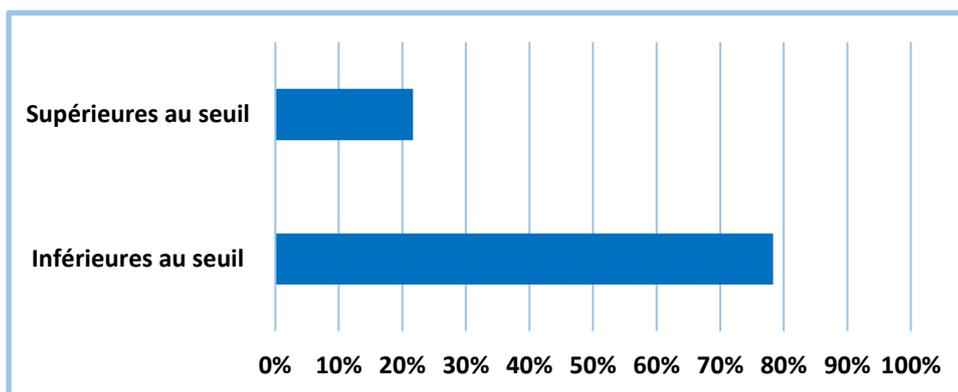


Sur 150 parcelles observées, 83% d'entre elles ne dépassent pas le seuil de nuisibilité qui est de 10% de glomérules.

Deuxième génération

Début des vols à partir du 30 mai en secteur I, du 02 juin en secteur II, du 06 juin en secteur III, du 09 juin en secteur IV, du 14 juin en secteur V.

Bilan régional du nombre de foyers de perforations

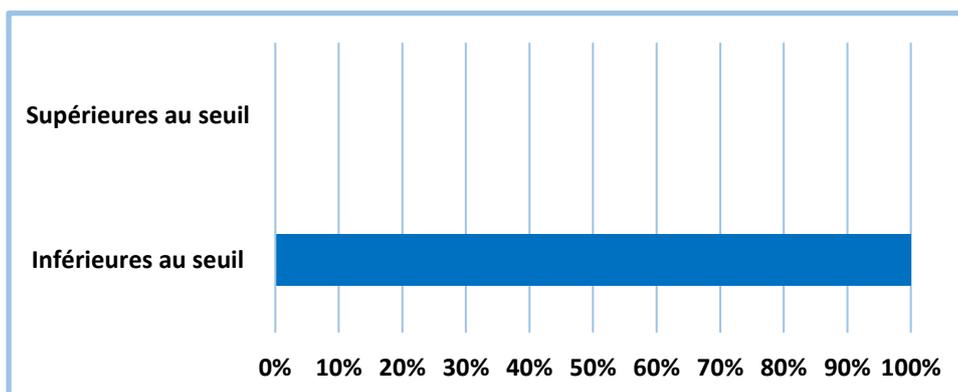


Sur 143 parcelles observées, 78% d'entre elles ne dépassent pas le seuil de nuisibilité qui est de 10% de foyers de perforations.

Troisième génération : eudémis

Début des vols eudémis, à partir du 12 juillet en secteur I, du 15 juillet en secteur II, du 20 juillet en secteur III, du 24 juillet en secteur IV, du 31 juillet en secteur V.

Bilan régional du nombre de foyers de perforations



Sur 24 parcelles observées, 100% des parcelles ne dépassent pas le seuil de nuisibilité qui est de 30% de foyers de perforations.

De manière générale, la pression vers de la grappe en 2024 a été faible en 1^{ère} génération et elle a augmenté en 2^{ème} génération. La 3^{ème} génération a été bien maîtrisée.

La Pyrale du Daphné : *Cryptoblabes gnidiella*



En 2024, les 1ères captures sont observées dans les Bouches du Rhône (Tarascon), le Var (La Londe-les-Maures) et le Vaucluse (Châteauneuf-du-Pape) le 14 mai.

Les vols se sont intensifiés au cours des semaines suivantes dans ces trois départements. Les premières larves sont observées le 16 juillet. Après une accalmie, les piégeages sont fortement repartis à la hausse, à la mi-août puis à la fin août.

La forte présence du papillon dans les différents départements, y compris en sud Drôme, confirmée par le suivi d'un réseau de pièges a engendré des dégâts localement significatifs sur les quatre départements.

Chrysalides et dégâts de larve de *Cryptoblabes gnidiella*



Photos CA84

Flavescence dorée : *Scaphoideus titanus*

Les premières larves ont été observées autour du 13 mai. Ensuite, les premiers adultes ont été piégés autour du 02 juillet.

Les traitements obligatoires ont été fixés par la DRAAF PACA aux dates suivantes :

- Secteurs à 1 traitement unique obligatoire : 07 au 19 juin (idem DRAAF AURA)
- Secteurs à 2 ou 3 traitements obligatoires :

	DATE DRAAF PACA	DATE DRAAF AURA
T1	Du 31 mai au 12 juin	Du 31 mai au 12 juin.
T2	En conventionnel: 14 jours après le T1 : 14 au 26 juin En AB : 10-12 jours après le T1 : 10 au 22 juin	
T3	En conventionnel: 12 au 26 juillet En AB : 10 jours après le T2 : 20 juin au 02 juillet	En conventionnel: 14 au 24 juillet En AB : 10 jours après le T2 : 20 juin au 02 juillet

Les premiers symptômes ont été observés dans les Bouches du Rhône le 19 juin.

Le communiqué du 15 novembre détaillant le bilan provisoire de la campagne de prospection 2024 (parcelles contaminées par la flavescence dorée en région PACA) est en ligne sur le site :

DRAAF-PACA : <https://draaf.paca.agriculture.gouv.fr/flavescence-doree-r37.html>

La DRAAF AURA a mis en ligne une carte dynamique avec les premiers résultats de la prospection 2024, [cliquez ici](#) 

Adventices

Avec les conditions climatiques chaudes et humides, l'herbe a été à son aise pour se développer. La gestion des adventices a posé quelques problèmes au printemps dans certaines parcelles. Cependant, au sein du réseau de parcelle BSV PACA, il n' a pas été signalé de recrudescence de flore particulière, envahissante.

L'ambrosie à feuilles d'armoise (*Ambrosia artemisiifolia*) est une espèce exotique envahissante. Le pollen de cette adventice peut provoquer des allergies chez les personnes sensibles.



ORGANISMES A SURVEILLER

Cicadelle africaine de la vigne (*Jacobiasca lybica*)

C'est une espèce invasive décrite initialement en Cyrénaïque sur le coton au début du XXe siècle, puis sur vigne dans les vignobles du Maghreb ; elle est ainsi surnommée la cicadelle africaine de la vigne.

Elle est déjà présente dans les vignobles du sud de l'Europe : Espagne, Grèce, Portugal et Italie notamment en Sardaigne. Elle a été observée en Corse en 2023 et dans les Pyrénées-Orientales et dans le Var en 2024.

C'est l'espèce la plus répandue avec *E. vitis* dans les vignobles méridionaux (Alma, 2002).

Les adultes mesurent de 2,5 à 3,2 mm, de couleur verte. Les ailes sont transparentes-vertes avec des nuances jaunes. Les larves sont vertes, de 0,7 à 2,3 mm selon le stade, corps mince généralement vert. Leurs yeux sont grands et de couleur crème à rouge saillant.

Cet insecte est un piqueur-suceur, piquant l'épiderme en face inférieure.

Les feuilles attaquées sont plus ou moins déformées et décolorées. La sève n'y circule plus et leurs bords se dessèchent ; la feuille est comme roussie par le feu ; souvent aussi, elle s'enroule vers le bas. En cas de très forte attaque, la chute des feuilles expose les raisins au soleil, provoquant leur échaudure.



Scarabée japonais (*Popillia japonica*)

Ce scarabée n'a pas été signalé à ce jour en France. L'a été signalé pour la première fois en Europe continentale en 2014, dans les régions de Lombardie et du Piémont en Italie. Pour plus d'informations et pour le reconnaître, consulter :

[Fiche de reconnaissance SORE](#)

[Note nationale BSV scarabee japonais Popillia japonica DGAL](#)



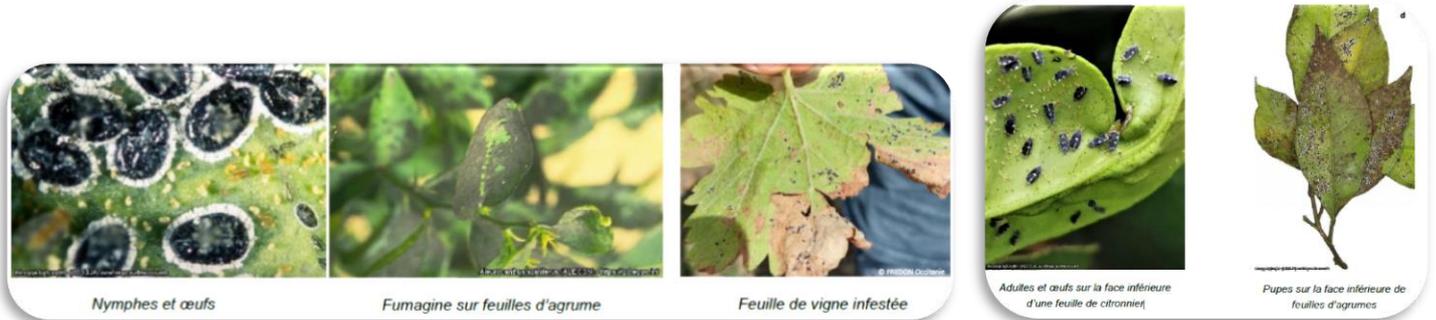
Aleurode épineux du citronnier (*Aleurocanthus spiniferus*)

Originaire du Sud-Est de l'Asie, l'insecte aleurode épineux du citronnier *Aleurocanthus spiniferus* s'attaque à un grand nombre d'espèces végétales, et il a été détecté en Europe suite à son introduction, à partir de 2008 en Italie, puis en Grèce, en Croatie, au Monténégro et en Albanie ; ainsi que dans d'autres régions du monde dont l'île de La Réunion en 2013.

L'aleurode épineux du citronnier est désormais **présent en France métropolitaine**, où il a été officiellement détecté pour la première fois au mois de **juin 2023 dans les départements du Gard, de l'Hérault et dans les Alpes Maritimes**, sur diverses espèces végétales.

Pour plus d'informations et pour le reconnaître, consulter :

[Fiche de reconnaissance SORE](#)



Maladie de Pierce (*Xylella fastidiosa*)

Cette bactérie, très polyphage et classée parmi les organismes nuisibles*, a été signalée sur de nombreuses espèces végétales sur le continent américain, de l'Argentine à l'Ontario (au Canada), mais aussi en Asie (à Taïwan uniquement), et plus récemment en Italie et au Portugal. Elle a été décrite pour la première fois sur vigne aux USA en 1892 par Newton Pierce. Elle a provoqué des pertes considérables par exemple en Californie du Sud, détruisant plus de 35 000 hectares de vignes, entraînant le déplacement de la production vers le nord.

Elle se propage par le biais d'insectes piqueurs-suceurs, pour la plupart polyphages, se nourrissant de sève brute en piquant le xylème des végétaux. Une cinquantaine d'espèces sont répertoriées comme potentielles vectrices.

Pour plus d'informations et pour la reconnaître, consulter :

[La Maladie de Pierce](#)

[Fiche de reconnaissance SORE](#)



Fulgore tacheté (*Lycorma delicatula*)



Le fulgore tacheté est une espèce exotique envahissante originaire de l'Asie et principalement reconnue pour se développer de préférence sur l'ailante glanduleux (*Ailanthus altissima*). Cette espèce d'arbre, qui est exotique et envahissante, est également connue sous les noms de faux vernis du Japon, vernis de Chine et frêne puant.

Le fulgore tacheté peut également s'attaquer à une large gamme de plantes hôtes dont la vigne, le houblon, le pommier, le cerisier, le pêcher, l'érable, le peuplier, le noyer et le saule. Il a la capacité de se disséminer et de coloniser rapidement de nouveaux environnements en se déplaçant sur de courtes distances par la marche, le saut ou le vol.

Aux États-Unis, cet insecte fait actuellement l'objet de contrôles particuliers afin d'en limiter la propagation, car il pourrait être particulièrement dommageable pour les productions viticoles et fruitières ainsi que pour l'industrie forestière du pays. La première détection/observation du fulgore tacheté en Amérique du Nord fut en septembre 2014 en Pennsylvanie. Il est rajouté comme organisme de quarantaine prioritaire.

Pour plus d'informations et pour la reconnaître, consulter :

[Fiche de reconnaissance](#)

Mineuses de la vigne (*Antispilla sp., Holocacista rivillei, Phyllocnistis vitegenella*)

Ces mineuses originaires principalement d'Amérique du Nord sont observées dans le nord de l'Italie, le sud de la Suisse. A ce jour, aucune observation n'a été réalisée en France. Selon les connaissances actuelles, elles sont inféodées aux vitacées.

Antispilla oinophylla est un papillon originaire d'Amérique du Nord. Il provoque de gros dégâts en Italie car la larve attaque les feuilles et creuse des galeries dans le limbe. Il est responsable d'une perte de surface foliaire importante.

Phyllocnistis vitegenella a été signalé en 1995 en Italie et en 2009 en Suisse. Les dégâts sont uniquement sur feuilles. Les larves creusent des galeries dans le mésophiles des feuilles et les symptômes sont très caractéristiques. A ce jour aucune perte quantitative ou qualitative n'a été observé en Italie.



INFORMATIONS

Parcelles natures

Le réseau « parcelles natures » est un réseau de parcelles dont cinq rangs ne reçoivent aucune protection phytosanitaire.

L'observation de ce réseau est financée par la région Sud Provence Alpes Côte d'Azur.

Le BSV est un outil d'aide à la décision, les informations données correspondent à des observations réalisées sur un échantillon de parcelles régionales.

Le risque annoncé correspond au risque potentiel connu des rédacteurs et ne tient pas compte des spécificités de votre exploitation.

Par conséquent, les informations renseignées dans ce bulletin doivent être complétées par vos propres observations avant toute prise de décision.

Comité de rédaction

Chambre d'agriculture des Bouches du Rhône : RICHY Didier

Chambre d'agriculture de la Drôme : ALARD Elsa

Chambre d'agriculture de Var : MAZEAU Julie

Chambre d'agriculture du Vaucluse : GALANOPOULO Marine - THEVENOT Florine

Observations

Association des Vignerons de la Sainte Victoire

CAPL

Chambres d'Agriculture Bouches du Rhône, Drôme, Var et Vaucluse

Domaine expérimental La Tapy

Scan

Financement

Action pilotée par les Ministères chargés de l'Agriculture et de la Transition Écologique avec l'appui financier de l'Agence Française pour la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.



Vous abonner



Devenir
observateur
& contact



Tous les BSV
PACA